

**Interpellation à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de  
l'Economie et de l'Emploi, relative à l'acquisition d'Arcelor par  
Mittal Steel**

**Bernard WESPHAEEL  
Député, chef du groupe ECOLO**

**Namur, le 26 juin 2006**

Monsieur le Ministre,

La fusion entre Mittal Steel et Arcelor a été annoncée ce dimanche 25 juin.

M. Mittal a certes dû faire des concessions et le management d'Arcelor demeure (provisoirement ?) en place. Cependant, l'issue de l'affaire et la relecture des propos antérieurs des dirigeants d'Arcelor (alors plutôt rétifs à toute idée d'union) donnent à penser que la bataille se solde par une victoire de M. Mittal.

Est-ce votre opinion et celle du Gouvernement ? Ce sera ma première question.

Sur les ondes d'une station qu'on disait jadis périphérique, vous avez déclaré que la Région « va probablement apporter ses titres » dans le cadre de la fusion Arcelor-Mittal. Pouvez-vous nous dire ce que signifient exactement ces propos sibyllins ?

La fusion a été réalisée à un prix équivalent à 40,37 euros par action, l'offre initiale était de 28,21 euros. Soit un gain de plus de 13,00 euros l'unité pour les actionnaires. Sauf, peut-être pour la Région wallonne, dès lors qu'en juillet 2005, vous avez « assuré » - au Crédit suisse et à hauteur maximale de 18,54 euros - 10 des 15 millions de titres encore détenus par la Région dans Arcelor. La Région pourrait donc en perdre quelque 180 millions d'euros de plus value dans l'affaire.

Ce montant de « non valorisation » est-il exact ?

Hélas, ce constat et cette question ne soldent pas les comptes. D'où, de nouvelles interrogations : qu'en est-il plus précisément de la renégociation avec le Crédit suisse de la convention de juillet 2005, dès lors que l'OPA a été menée à bon port ? Qu'en est-il encore des possibilités contractuelles de dénouement par le Crédit suisse et des conséquences financières possibles pour la Région ?

Avant d'entrer plus avant dans mon propos, je voudrais vous rappeler quelques-unes des questions que je vous ai posées au cours des derniers mois et pour lesquelles je n'ai pas nécessairement reçu de réponse à ce jour.

Entre autres, j'aimerais connaître ce qu'il en est des interrogations portant sur le respect des normes déontologiques par le Crédit suisse et ses filiales.

A ce propos, vous avez rappelé lors de notre dernier échange que vous avez fondé votre décision de « couvrir » les actions de la Région jusqu'en 2008 parce que ING prévoyait une chute à 14 euros pour juin ou juillet 2005. Or, à peine l'encre du contrat vous liant au Crédit suisse était-elle sèche que, le 3 août 2005, celui-ci endossait son habit d'expert reconnu pour publier une analyse dans laquelle elle disait tout le bien qu'il pensait d'Arcelor et sa conviction d'une remontée prochaine de l'action. Il a encore produit de telles analyses en septembre et en octobre 2005.

Avouez que les faits sont troublants. J'aimerais donc que vous nous en disiez plus...

D'autre part, les parlementaires attendent toujours de pouvoir consulter le rapport de la Banque Lazard, ainsi que vous vous y étiez pourtant engagé le 22 mai dernier.

Voilà, reconnaissez-le, une lenteur pour le moins malencontreuse, qui cadre mal avec vos professions de foi de transparence.

Continuons. Dans un grand journal du matin (même si son nom ne l'indique pas), vous avez déclaré trois choses au lendemain de l'annonce de l'acquisition d'Arcelor par Mittal Steel :

1. « La Région s'inscrira dans l'accord ». Que voulez-vous dire par là ?
2. « Nous avons des engagements écrits de Mittal Steel ». Quels sont-ils et quelle valeur leur donnez-vous quand on sait avec quelle facilité Arcelor a, dans le passé, « soumis » les siens aux aléas de la conjoncture et comment Mittal Steel a « oublié » les garanties qu'il avait données lors du rachat de l'américain International Steel Group ? En clair, quelles garanties le Gouvernement a-t-il prises pour s'assurer du respect des engagements de Mittal Steel, quoi qu'il arrive ?

3. « Ce n'est pas de toute façon pas aujourd'hui que nous avons perdu le contrôle de notre sidérurgie ». Pourriez-vous ici aussi nous préciser votre pensée et nous dire comment, d'après vous, cela est arrivé ?

Dans la foulée, j'aimerais que vous nous fassiez la synthèse de l'action du Gouvernement durant ces cinq longs mois, les objectifs poursuivis et les moyens utilisés.

Je souhaiterais aussi que vous nous disiez, d'une part, comment vous voyez la suite des opérations pour les mois à venir d'un point de vue wallon et d'actionnaire du nouveau groupe, d'autre part et surtout, en quoi et comment le Gouvernement pense avoir assuré l'avenir de la sidérurgie et de l'emploi dans la métallurgie en Wallonie. Sur ce point, je ne vous cacherais pas mon inquiétude.

Personnellement, je peux en effet faire miennes les conclusions de M. Francis Gomez, le président des métallos liégeois de la FGTB, qui voit dans cette acquisition la conclusion d'une bataille exclusivement financière dont les protagonistes n'avaient cure des enjeux sociaux et industriels.

Quant à l'argent ainsi jeté par les fenêtres lors de cette bataille pour le plus grand profit des actionnaires (la formule n'est pas de moi), la facture en sera bien évidemment payée au prix fort par les travailleurs.

De ce point de vue, je ne peux que regretter l'effacement des pouvoirs publics dans cette bataille financière. Tout au plus le Gouvernement s'est-il efforcé de parer au mieux les coups et les coûts. A aucun moment, il n'a pris d'initiative stratégique.

Ici même, en février dernier, j'en avais appelé à ce que l'OPA de Mittal Steel sur Arcelor soit l'occasion pour le Gouvernement d'agir en étroite concertation avec les groupes industriels intéressés, les partenaires sociaux et les autres gouvernements (belge, flamand, espagnol, français et luxembourgeois, voire allemand) impliqués ou désireux d'en être, dans la remise sur pied d'une véritable politique industrielle européenne dans le secteur stratégique que demeure l'acier.

C'est ce que j'avais alors appelé un « airbus de l'acier » : une alliance entre les géants européens de l'acier, dans laquelle un fort ancrage public garantirait l'ancrage européen et la sauvegarde de l'intérêt général.

De ce point de vue, je ne peux qu'être déçu. Je le suis d'autant plus qu'à l'évidence, vous n'avez à aucun moment fait vôtre cette possibilité de solution.

J'en veux pour preuve qu'au même quotidien national, lorsque vous avez déclaré que « ce n'est pas de toute façon pas aujourd'hui que nous avons perdu le contrôle de notre sidérurgie », vous avez ajouté (je cite) : « Il n'est plus temps de rouvrir ce débat ».

Permettez-moi de vous dire que je suis en total désaccord avec vous sur ce point.

Tout au contraire de vos affirmations, je pense qu'il est grand temps que le PS, ce parti auquel vous appartenez, rejoigne les progressistes dans la réouverture du débat fondamental sur le type de société que nous voulons et sur la place centrale que les pouvoirs publics doivent en conséquence prendre dans la vie économique et industrielle.

Je dirais même plus : on mesure chaque jour davantage l'ampleur des dégâts sociaux et sociétaux qui résultent du désengagement massif des pouvoirs politiques dans le secteur économique.

Sans remonter à Mathusalem, faut-il rappeler qu'au temps de Cockerill-Sambre, la participation publique était de 87% et que la Région s'est empressée de vendre parce qu'elle estimait ne pas être dans le champ de ses compétences en demeurant l'actionnaire de référence de la sidérurgie wallonne.

En 1998, Cockerill-Sambre fut intégré à Usinor et le centre de décision a de facto quitté les rives de la Meuse et de la Sambre. On voit aujourd'hui le résultat progressif de cet abandon. Certes, tout le monde peut se tromper ; faut-il pour cela persévérer dans l'erreur ?

D'une manière générale, il faut en effet être sourd et aveugle pour ne pas comprendre qu'il est urgent de se poser la question de savoir comment « arrimer » nos entreprises dans le sol wallon avant qu'elles ne s'en soient toutes allées sous d'autres cieux.

Dois-je aujourd'hui vous reparler une nouvelle fois d'Inbev ? C'est un géant mondial dont l'ancrage belge et liégeois nous mettait en principe à l'abri des mauvaises surprises en matière d'emplois. On connaît la suite...

Faut-il aussi évoquer le cas tout récent d'Eli Lilly, le centre de recherches et de développement pharmaceutique sis à Mont-saint-Guibert ? Dont coût social : 330 emplois ! Sa modernité nous mettait, là aussi en principe, à l'abri de toute

mauvaise surprise. Aujourd'hui, c'est un fleuron de plus qui ferme ses portes pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la santé réelle de l'entreprise, alors même qu'il y a moins d'un an, l'association des entreprises pharmaceutiques dont Eli Lilly fait partie se réjouissait que le secteur pharmaceutique et des sciences du vivant fassent partie des choux du plan Marshall !

Ne criez pas à l'amalgame, ce mot va finir par vous coller à la bouche. En fait, il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. J'en reviens maintenant à la fusion entre Arcelor et Mittal Steel.

Comme l'a dit fort justement Jordan Atanasov, le secrétaire des métallos liégeois (je cite) : « Si Mittal renonce à sa stratégie de volume pour adopter celle d'Arcelor, il y aura forcément des surcapacités. Or, en Wallonie, même si nous faisons de la qualité, que pouvons-nous faire dans ce nouvel ensemble si la recherche de synergies devait conduire à de nouvelles fermetures d'outils ? ».

Bref, je souhaite me tromper, mais je pense que la naissance de ce géant mondial de l'acier dans les conditions que nous connaissons n'augure rien de bon pour la sidérurgie et l'emploi wallons. Précisément, parce que les pouvoirs publics sont dramatiquement absents du montage réalisé. Ce fait n'est pas neuf, c'est d'autant plus dramatique...

Faudra-t-il attendre qu'il n'y ait plus de sidérurgie en Wallonie pour que le Gouvernement commence enfin à se poser les bonnes questions fondamentales ?

Je finirais décidément par le croire, car vous venez de rater une nouvelle occasion de relancer une politique industrielle dans un secteur pourtant stratégique à plusieurs points de vue ! Je ne vous reproche pas d'avoir échoué, je vous reproche de n'avoir rien tenté de sérieux en ce sens parce que vous-même, le Ministre-Président et plus généralement vos collègues du gouvernement, n'y croyez pas et qu'en définitive, vous vous êtes de facto rangés dans le camp des « adorateurs » de la main invisible.

Il faut sauver ce qui reste de la sidérurgie liégeoise. Pour ce faire, il est temps que vous examiniez aussi les possibilités d'y parvenir en dehors des schémas de pensée et d'action qui ont prédominé depuis quinze ans. Pour ce faire, faites-vous aider, mais faites vite et ne vous trompez pas de partenaire.

Un commentaire à ce propos, qui nous ramène au début de mon interpellation.

Vous aimez particulièrement les cabinets de consultance. Le Gouvernement en use à profusion. C'est une très bonne chose de solliciter l'avis de gens compétents avant de prendre une décision.

L'examen des errements blairistes m'incite néanmoins à vous demander combien il en coûte chaque année au budget wallon.

Encore faudrait-il aussi que vous n'alliez pas systématiquement chercher aide et conseil auprès de ces deux ou trois dizaines de grands cabinets internationaux qui écument le marché de la consultance, s'échangent leurs experts à grands coups communiqués de presse et disent finalement à peu près tous la même chose puisqu'ils évoluent dans le même cadre idéologique d'adulation du marché.

Pour le dire autrement, ces cabinets de consultance sont de véritables gourous. Comme tous les gourous, ils bâtissent leur fortune sur le dos des gogos. La plupart du temps, ces cabinets se doublent en effet de banques d'affaire et pratiquent avec un art consommé la spéculation en même temps qu'ils vendent leur expertise.

Comment, dès lors, pourrait-il ne pas y avoir, en leur chef, de confusions d'intérêts et d'analyses orientées en fonction de contrats passés par ailleurs et de prises de participation dans telle ou telle société ? Je vous le demande.

Je terminerais là-dessus, Monsieur le Ministre. Je pense qu'il serait sage qu'à l'avenir, dans ce qui est maintenant le dossier du sauvetage de la sidérurgie wallonne comme dans les autres qu'il a à traiter, le Gouvernement se donne pour ligne de conduite de ne solliciter que l'avis de cabinets de consultance dont c'est la seule activité et dont l'indépendance intellectuelle et d'analyse est assurée par leur indépendance financière et une absence complète de prises de participation dans quelque société ou entreprise que ce soit.

BW